



GROUPEMENT HOSPITALIER
CAUX MARITIME

DIEPPE | SAINT-VALÉRY-EN-CAUX | EU
LE TRÉPORT | LUNERAY | SAINT-CRESPIN | ENVERMEU



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA
PASS Somatique
du
Centre Hospitalier de Dieppe
ANNEE 2020

Présentation de la PASS :

- Une équipe composée du personnel suivant :
 - Médecin à 0,1 ETP
 - Infirmière à 0,2 ETP
 - Assistante sociale à 0,5 ETP
 - Accueil/Secrétariat à 0,5 ETP
- Un lieu dédié avec un fonctionnement structuré en interne et pour les partenaires une unité fonctionnelle identifiée pour un bilan d'activité et financier.
- Des rencontres avec les partenaires extérieurs en cours de formalisation

QU'EST CE QUE LA PASS ?

- C'est un dispositif créé par l'article L6112.6 du code de la santé publique, adapté aux personnes en situation de précarité, qui vise à leur faciliter l'accès au système de santé et à les aider dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leur droit(perspective de retour à l'offre de soins de droit commun, favoriser le repérage de ces patients).
- Au CH Dieppe, nous accueillons ces personnes sur sollicitation d'associations, d'autres établissements mais aussi à leur initiative personnelle et plus précisément par le bouche à oreille.
- Il s'agit de faire une évaluation globale médico-sociale de la personne afin de l'accompagner dans son parcours de santé et de l'aider dans l'accès à ses droits et à ses soins.

HISTORIQUE de la PASS :

La permanence d'Accès aux Soins de Santé du Centre Hospitalier de Dieppe existe depuis 2000. Elle était à l'époque, implantée au sein du service d'accueil des urgences et assurée par une assistante sociale à temps plein assistée d'un agent en contrat emploi-jeune.

En 2002, l'unité locale de la Croix Rouge de Dieppe a ouvert une antenne de Premier Accueil Social Médicalisé, maintenant appelée Accueil Santé Social, pour venir en aide aux plus démunis et leur permettre un accès aux soins même en l'absence de couverture sociale.

Dès la création, une convention de partenariat a été établie entre le C.H. et la Croix Rouge de Dieppe. Une permanence sociale était assurée tous les jeudis après-midis sans rendez-vous dans les locaux de l'unité locale de la Croix Rouge par l'assistante sociale hospitalière.

A ce jour, il n'existe plus de convention entre la Croix Rouge et le Centre Hospitalier de Dieppe, mais une collaboration partenariale continue d'exister.

FONCTIONNEMENT DE LA PASS DE DIEPPE

La PASS de Dieppe se situe au rez-de-chaussée du bâtiment Pasteur. Une assistante sociale et une infirmière assurent un accueil et une évaluation médico-sociale.

La permanence téléphonique et physique est assurée du lundi au vendredi de 9h à 17h.

L'assistante sociale est en poste depuis le 27 août 2019. Elle intervient à 50 % en ETP sur la PASS. Elle reçoit le public orienté par les partenaires du territoire dieppois ou par les partenaires hospitaliers. Les demandes initiales ne concernent pas toujours des questionnements d'accès aux soins. L'évaluation sociale globale permet ainsi de déceler une éventuelle problématique de santé et d'orienter la personne vers l'infirmière ou le médecin de la PASS. Elle fait le point sur sa couverture sociale et régularise ses droits pour lui permettre un accès aux soins.

SUITE DU FONCTIONNEMENT DE LA PASS

L'assistante sociale accompagne la personne dans les démarches d'ouverture de droit, de C.S.S., d'A.M.E., de régularisation des titres de séjour... Elle conseille, informe et oriente vers les organismes adéquats.

L'infirmière est en poste depuis 2018 à 70 % en ETP (20 % temps IDE – 50 % temps accueil/secrétariat).

Ses missions principales sont :

- ❖ Accueillir et écouter la personne (s'aider d'interprète si nécessaire pour favoriser la communication) ;
- ❖ Evaluer l'état de santé de la personne ;
- ❖ Savoir repérer une problématique de santé physique ou mentale ;
- ❖ Dispenser des soins de prévention (vaccination, I.S.T...) ; informer, éduquer la personne et son entourage ;
- ❖ Orienter vers le Médecin si nécessaire ;
- ❖ Mise en œuvre des prescriptions médicales ;
- ❖ Tisser du lien avec les professionnels en intra et extrahospitalier ;

Un important travail de collaboration a été mené avec le Bureau des Admissions (B.D.A.) et les services financiers. En effet, le B.D.A. des urgences ou le B.D.A. Central nous interpelle directement par mail ou par téléphone dès qu'une personne se présente à l'hôpital sans couverture sociale ou en absence de renouvellement de droits. Ainsi, nous sommes rapidement informées et pouvons apporter l'aide nécessaire à ces personnes.

Le partenariat avec la pharmacie hospitalière se passe bien ; si la personne a besoin d'une délivrance de médicaments, elle doit systématiquement passer nous voir afin d'y mettre le tampon de la PASS et notre signature de validation (IDE ou ASS).

Activité 2020 : évolution depuis 2018

- 2020 : **Activité Globale**

Activité globale	Total 2018	Total 2019	Total 2020
passages	52	172	74
accueil	86	143	74
dont nouveaux	49	70	51
vus agent accueil	44	85	51
vus ASS	17	114	29
vus IDE	82	88	28
Cs MED	16	24	28

ANALYSE DE L'ACTIVITE GLOBALE

En 2020, l'activité de la PASS au Centre Hospitalier de Dieppe a légèrement baissé.

La prise en charge de nouveaux patients est passée de 70 en 2019 à 51 en 2020.

Sur ces 51 personnes :

- ❖ toutes sont passées par l'agent d'accueil ;
- ❖ 29 ont été prises en charge par l'assistante de service social ;
- ❖ 28 par l'infirmière ;
- ❖ 28 par le médecin (soit des urgences, soit par un gynécologue ou médecin libéral ou de la Croix Rouge).

La pandémie au Covid 19 qui est présente depuis le début de l'année 2020 pourrait expliquer cette légère baisse d'activité au sein de la PASS. Avec les contrôles sanitaires renforcés, les mouvements des populations migrantes au sein de notre territoire dieppois ont fortement baissé.

Lors d'une rencontre partenariale avec l'Association Itinérance le 13 janvier 2021, Dr Plailly et Mr LEGRAND, Président ont fait le même constat.

Typologie des personnes vues à la PASS

homme	25
femme	26
total	51

Tranches d'âge	
0 à 6	1
7 à 17	7
18 à 25	12
26 à 64	29
65 et plus	2

vivant seul	28
vivant en couple	17
mineur	6
avec des enfants	7

Métropole	10	
Dom Tom	1	
France	total	11
Afrique du Nord	11	Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie
Afrique de L'ouest	16	Benin, Cameroun, Centrafrique, Congo Brazzaville, Côte-D'ivoire, Gabon, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, République du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo
Afrique de l'Est		Burundi, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Somalie, Soudan
Afrique Australe		Afrique Du Sud, Angola, Botswana, Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe
Mascareignes		Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, Seychelles
Proche Orient	3	Arabie Saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Emirats-Arabs-Unis, Géorgie, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Palestine, Qatar, Sultanat' man, Syrie, Turquie, Yémen
Extrême Orient	1	Birmanie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Nord, Corée de Sud, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Timor-Oriental
Moyen Orient	1	Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran, Kazakhstan, Kirghizstan, Maldives, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Sri Lanka, Tadjikistan
Amérique du Sud		Mexique
Union Européenne	4	Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Unis, Slovaquie, Slovénie, Suède
Europe hors U.E	2	Albanie
Autres	5	

ANALYSE DE LA TYPOLOGIE DES PERSONNES VUES AVEC LEURS CARACTERISTIQUES SOCIALES

- ❖ En majorité, en 2020, il y a quasiment autant d'hommes (25) que de femmes (26) ;
- ❖ La tranche d'âge est de 26 à 64 ans (29) ;
- ❖ Les personnes sont seules et isolées (28); Mais ont un logement fixe (26) ou hébergées chez des amis ou famille (16) ou vivant en foyer d'hébergement (8) ; seulement 3 personnes vivaient dans la rue ;
- ❖ Elles sont d'origine d'Afrique de l'Ouest (16) ; mais l'écart se resserre avec une prise en charge de personne née en Métropole de plus en plus importante ;
- ❖ Sans couverture santé de base (41) ;
- ❖ La plupart des personnes prises en charge à la PASS viennent d'elle-même (29) ou conseillées par leur entourage amical ou orientées par leur communauté. 12 personnes ont été orientées par des associations caritatives. ;
- ❖ Elles sont sans ressources (41) ;

Activité d'accueil :

Ouverture fiche (file active de l'année)	6	Total accueil 74
Ecoute	68	
Orientation Accueil (Salle d'attente Café)		Total orientations 65
Orientation Laverie		
Orientation Douche/vestiaire		
Orientation Assistante Sociale	22	
Orientation Moniteur éducateur		
Orientation Psychologue		
Orientation Infirmière	28	
Orientation Médecin/Dentiste	10	
Orientation Urgences	2	
Orientation 115		
Orientation Partenaires	3	Total démarches 35
Démarches Administratives	6	
Démarches Aide alimentaire		
Démarches Pharmacie	4	Total mises à dispo 74
Mise à dispo Téléphone		
Prise de rendez-vous	25	
Mise à dispo Photocopie	6	Total travail administratif 74
Gestion commande matériel/fournitures		
Compte rendu /courriers	3	

Activité assistante sociale

		activité sociale	
femme		16	
homme		13	
nouveaux		29	
seul		12	
en couple		14	
âge moyen	26 à 64 ans	16	
sans ressources		19	
entretien		74	
accès aux droits		27	
accès aux soins		1	

- Les démarches administratives prennent de plus en plus de temps. (surtout auprès de la CPAM et de la Préfecture).
- 11 dossiers CPAM ouverts.
- Relances multiples pour ouverture de droits communs.

Caractéristiques sociales

	Type	A l'arrivée	Evolution
Hébergement	Fixe	26	26
	Mobile	1	1
	Famille, Ami	16	16
	Foyer	8	8
	Sans Hébergement (y compris 115)	3	63
	Hôtel	0	0

	Type	A l'arrivée	Evolution
Couverture Complémentaire	Aucune	47	0
	AME	3	
	CSS	1	

Personne orientée par ?	
Initiative de la personne / entourage	29
Hôpital	4
Services de la ville	0
Services départementaux	3
Structures d'hébergement	2
Associations caritatives sans hébergement	12
SPIP	0
Professionnels de santé libéraux	1

	Type	A l'arrivée	Evolution
Couverture de base	Aucune	41	
	AME	3	
	PUMA	6	
	Carte européenne	1	

Suite caractéristiques sociales

	Type	A l'arrivée	Evolution
Ressources	Aucune	41	41
	Retraite	1	1
	Autres	3	3
	Allocation chômage	1	1
	Rémun. Stage Garantie Jeunes	1	1
	Salaire	4	4

Activité infirmière

-

médicale

Homme	13
Femme	15
Total	28

12 sur 28 personnes suivies après la première consultation

Méthodes d'intervention	IDE	IDE Pendant consultation médicale	Total item
Ecoute	27		27
Diagnostic Infirmier	24		24
Accompagnement physique	18		18
Total	69		69

Type d'acte	IDE	
Délivrance Traitement	14	
Bilan de santé	8	

Motifs de Recours	IDE	
vaccins	5	
Prise de RDV : Examens Complémentaires Labos radios prélèvements	18	
pansements	0	

Homme/Garçon	11/3
Femme/Fille	12/2
total	28

Consultations	Nombre
Première consultation (y compris les retours après droit commun)	28
Total	28

Pathologie	Repérée	Prise en charge
Orthopédie/rhumatologie	4	4
Gastro -Hépatologie	3	3
Gynéco/obstétrique	7	7
ORL/Ophtalmologie	3	3
infectieux	5	5
Néphro/Urologie	1	1
Dermatologie	1	1
Neurologie	1	1
Psychiatrie	2	2
Cardio	1	1

Suite activité médicale

PRESCRIPTIONS	NOMBRE
Traitements	14
Bilan sanguin	8
Examens complémentaires	6
Vaccination	5
Hospitalisation	1
Nombre ordonnance avec délivrance gratuite	9
PREVENTION/DEPISTAGE	28

4. Communiquer sur le rôle de la PASS :

1. Informer

1. des protocoles ou procédures (dont le repérage des personnes en situation de précarité)
2. les services,
3. les partenaires externes (dont médecins de ville...).

2. Aller à la rencontre de :

Partenaires de territoire (Associations caritatives, CADA, Samu social, C.M.S., Croix Rouge, CeGIDD, CPAM, CCAS, ONM, PMI – Centre de planification, médecin/sage-femme libéraux, SPIP, UDAF, ATMP...).

- Finalisation de la signalétique pour identifier les locaux de la PASS.
- Diffusion auprès des responsables de chaque « porte d'entrée » potentielles au sein du centre hospitalier de Dieppe : BDA, CLAT, CSAPA...
- Continuer le partenariat avec l'EMPP.

POINTS POSITIFS ET NEGATIFS RENCONTRES EN 2020

- Échange et partage de pratiques professionnelles organisées par la coordinatrice des PASS en 2020 a été intéressant et enrichissant pour continuer de faire développer l'activité de la PASS au sein du Centre Hospitalier de Dieppe.
- Malgré les propositions de la coordination des PASS pour assurer des rencontres d'échanges de pratiques au sein de la Normandie, il est dommage que ces rencontres se fassent en présentiel et non en visioconférence dans chaque centre hospitalier. La distance en kilomètres est souvent importante pour un temps d'échanges court.
- L'activité de la PASS en 2020 a eu une diminution par rapport à 2019 (51 personnes en 2020 contre 70 en 2019). En lien certainement avec les mesures barrières sanitaires et les confinements liées à l'infection au COVID 19.

Inscrire la PASS dans des démarches de qualité

- Développer des **outils de mise en commun de compétences des professionnels des PASS** (connaissance des publics, maîtrise des techniques d'entretien social, réactivité aux problématiques des nouveaux publics, aux nouvelles réglementations) auprès de l'ensemble du personnel administratif, socio-éducatif, médical et soignant.
- Développer des **actions de sensibilisation/formation, promotion de la PASS** comme terrain de stage pour les professionnels de santé ou futurs professionnels (module santé publique dans les Instituts de Formation en Soins infirmiers).
- Des programmes conduits au sein des réunions de concertation pluridisciplinaire ou des réseaux ville-hôpital, autour de **l'évaluation des protocoles** et de leur application, ou évaluant **la pertinence des admissions en hospitalisation** pourront être valorisés au travers de la certification ou dans le cadre de l'obligation individuelle **d'évaluation des pratiques professionnelles des médecins**.

EN CONCLUSION

- ❖ Continuer le travail de partenariat avec le CSAPA du Centre Hospitalier de Dieppe, le CSAPA de la ville, le CeGIDD, le CAARUD et l'ONM (Vauban et la Passerelle) pour assurer la continuité et la qualité de la prise en charge des usagers. Développer le travail et la collaboration à l'aide des outils numériques pour des prises en charge à distance individuelle ou collective et favoriser les échanges interprofessionnels. (ex. : continuer les échanges par mail dès que les entretiens physiques ne peuvent pas se réaliser).
- ❖ Développer de plus en plus les échanges pluridisciplinaires avec les différents acteurs de terrain par le biais de visioconférence (Responsable de structure, cadre de santé, infirmier, assistant de service social, psychologue, éducateur, médecins hospitaliers, médecins libéraux, sage-femme, CESF, CCAS, P.T.A, territoire du G.H.T. avec le C.H. de Eu et de St Valéry E/Caux...).
- ❖ Continuer de tisser du lien avec les associations caritatives locales (Croix Rouge, Itinérance, CADA, Phare 111...) afin de développer la prise en charge médico-sociale des personnes migrantes et/ou en situation de précarité.
- ❖ Renforcer le travail de partenariat avec l'EMPP en lien avec la crise COVID. Depuis quelques mois, nous prenons en charge des personnes avec des troubles associés (psychiatriques notamment). Nous rencontrons quelquefois des difficultés de prise en charge sur leur quotidien. Nous demandons de ce fait à des collègues (en intra ou extra hospitalier) un soutien de leur part avec leur culture professionnelle, leur savoir-faire et leur savoir-être afin de leur offrir un accompagnement personnalisé et spécifique (sur un plan médico-psycho-social).

FIN DE LA CONCLUSION

Mise en perspective des difficultés rencontrées :

- Créer et développer des ETP médicaux spécialisés pour une prise en charge plus rapide de la personne souffrant de vulnérabilité psychique, économique et sociale sur le territoire Dieppois.
- Renforcer l'offre de soins dentaires, dermatologiques et ophtalmologiques sur notre secteur.
- Développer peut être en partenariat avec la Mairie de Dieppe, une équipe socio-sanitaire mobile pour la prise en charge des Gens du Voyage.

Merci de votre attention

V. PAJOT, Infirmière
et C. MERCIER, Assistante de
service social
Le 15 avril 2021